

Les besoins de connaissance de la morphologie et du fonctionnement des territoires

Développement durable
Grenelle de l'environnement

Point de vue d'une direction
générale sectorielle



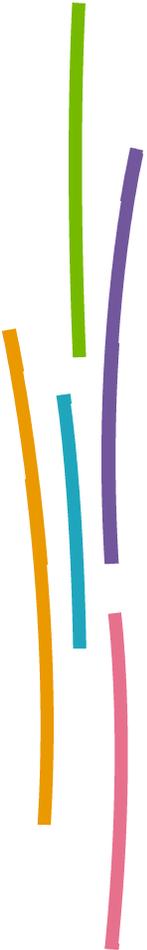
La direction générale de l'aménagement du logement et de la nature

→ En charge de

- L'habitat
- L'urbanisme
- Les paysages
- L'eau
- La bio-diversité

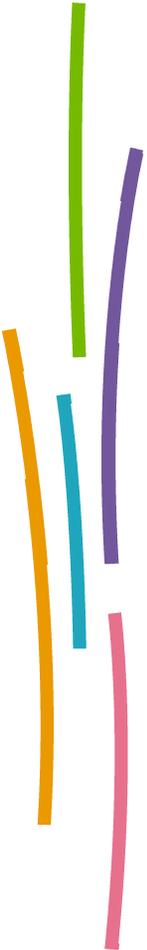
→ Point de vue du chargé de la mission information géographique auprès du directeur général

- Contribuer au développement de l'usage de l'information géographique dans le but d'améliorer le service rendu,
- Contribuer à la cohérence des politiques liées à l'information géographique relevant de la sphère de responsabilité de la DGALN



Les orientations stratégiques

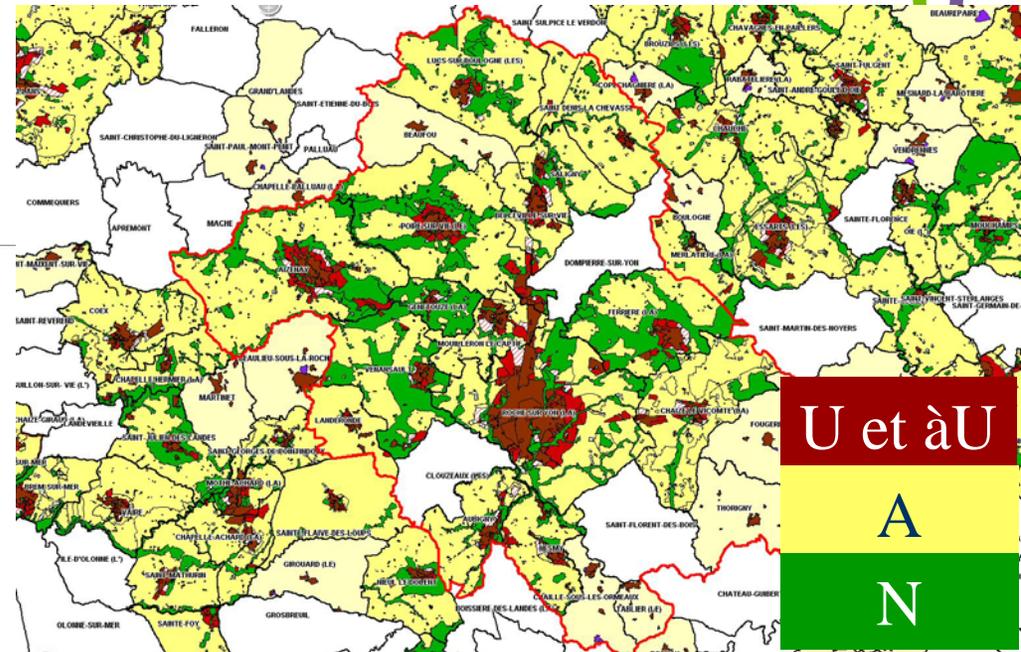
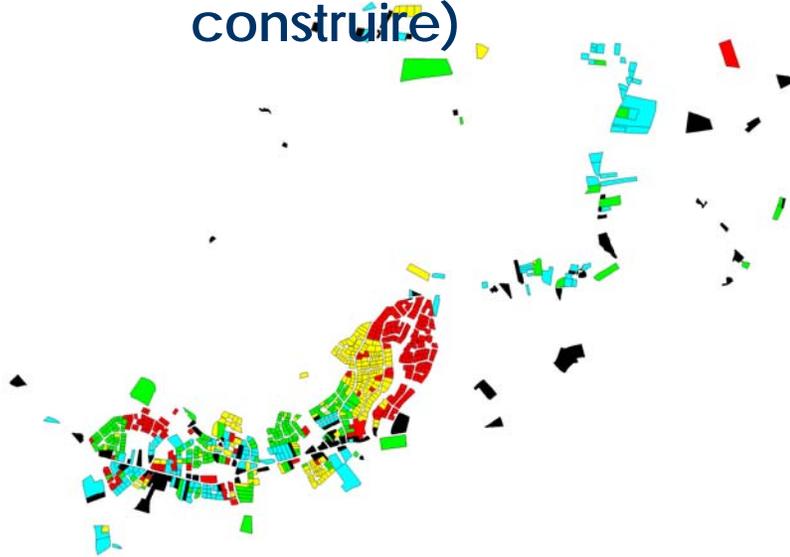
- Développer une vision intégrée de la qualité des territoires
 - ➔ Prendre en compte l'interpénétration des territoires urbains, ruraux, naturels
 - ➔ Faciliter le développement d'approches transversales (trames verte et bleue et biodiversité ordinaire, réutilisation des eaux usées...)
- Conduire et mettre en œuvre les grandes politiques en matière d'aménagement durable :
 - ➔ Mettre en œuvre le Droit au logement opposable (DALO)
 - ➔ Développer l'offre de logement
 - ➔ Intervenir dans les lieux en déshérence
 - ➔ Élaborer des stratégies pour les territoires
 - ➔ Mettre en œuvre le Grenelle dans le bâtiment



1^{er} Exemple de besoin : planification (urbanisme)

- Les Plans locaux d'urbanisme

- Secteurs à urbaniser
- COS résiduels
- Suivi de la construction effective (permis de construire)

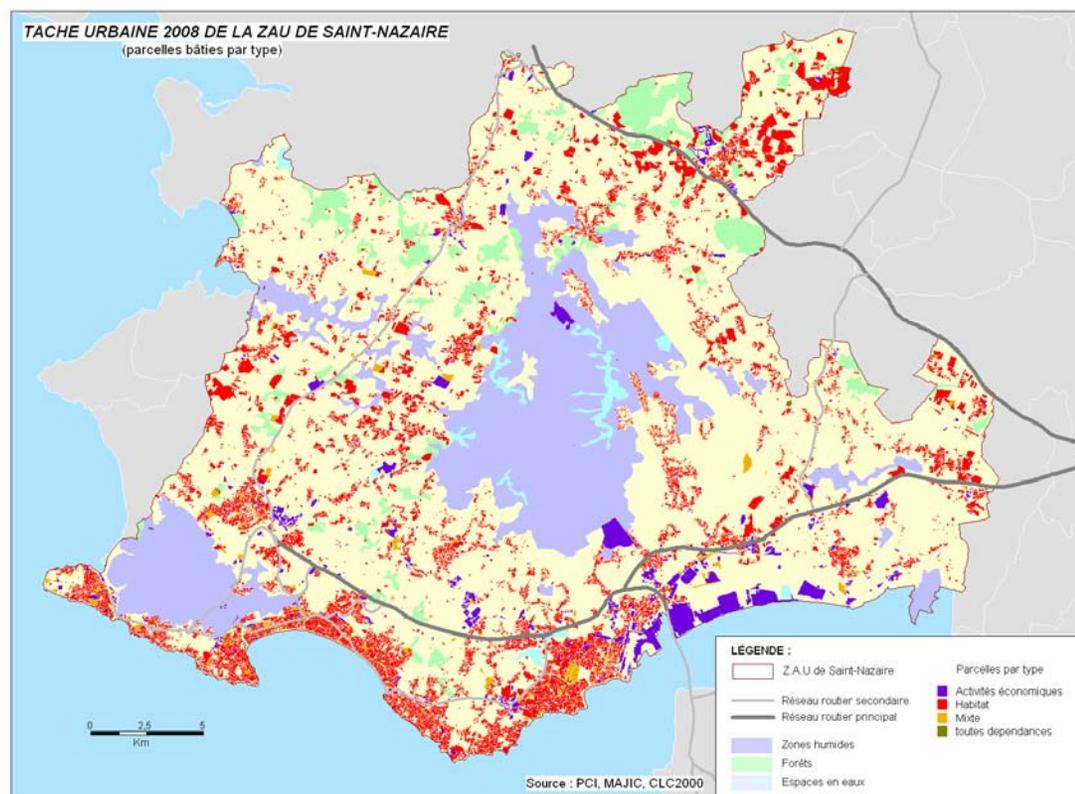


2^{ème} Exemple de besoin : l'étalement urbain

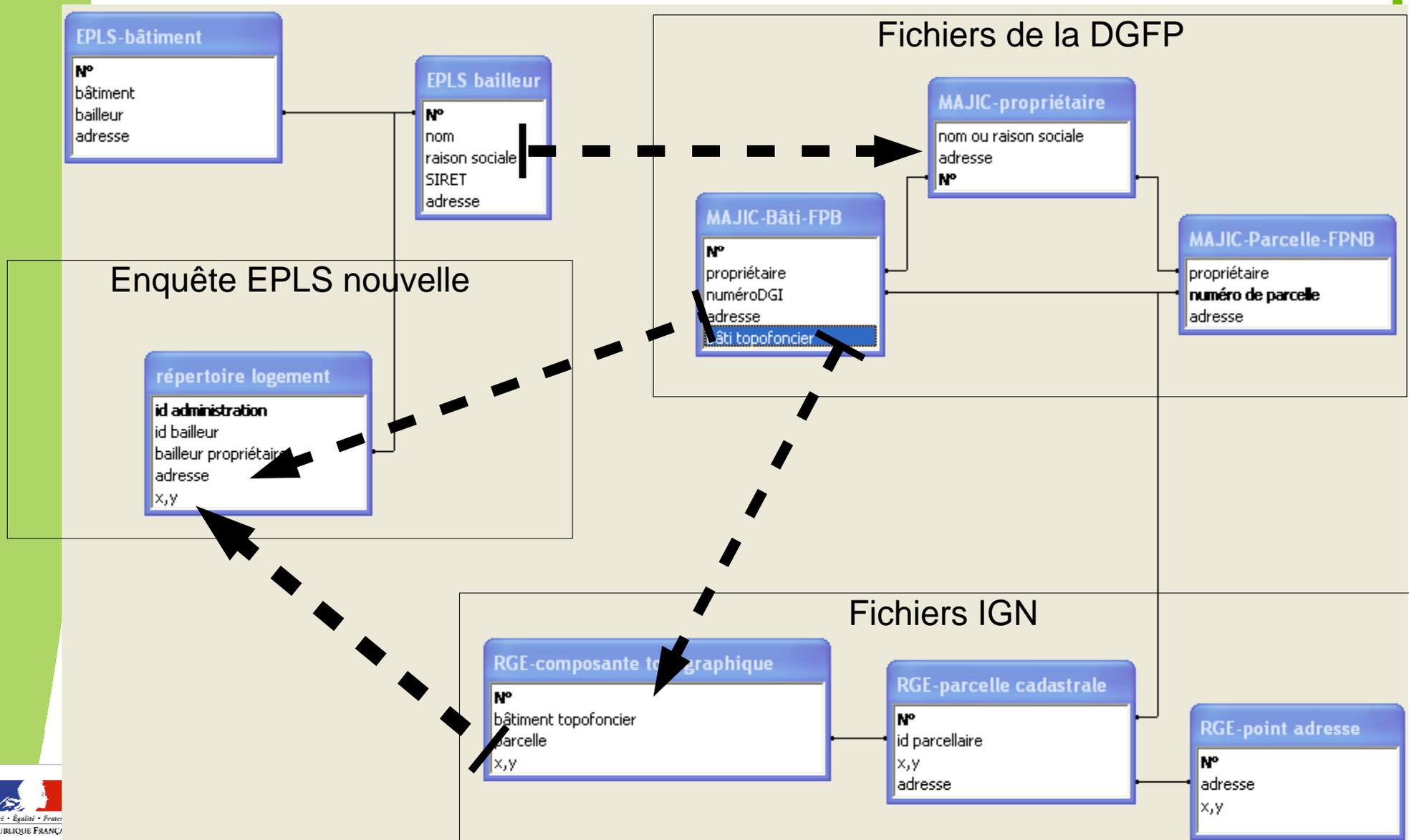
- Une des demande du Grenelle : maîtriser l'étalement urbain

- Des mécanismes d'objectifs d'utilisation rationnelle de l'espace dans les documents d'urbanisme
- Donner aux collectivités territoriales des outils de mesure
- Donner à l'État des outils de suivi de l'effet des politiques des collectivités territoriales sur les territoires

Exploitations couplées PCI / MAJIC : typologie parcellaire bâti (ensemble des parcelles comprenant au moins un bâti dur)

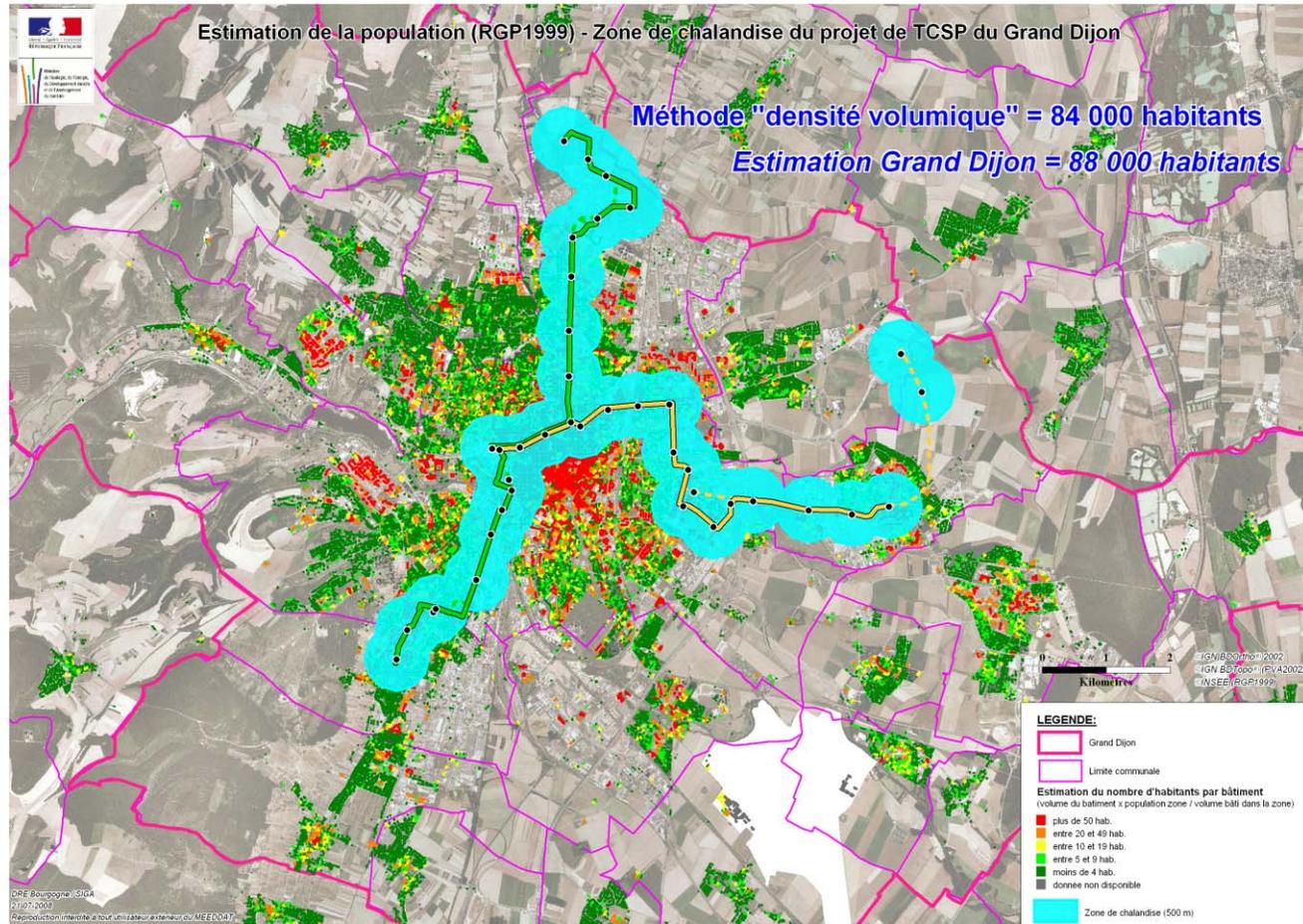


3^{ème} Exemple de besoin : le logement

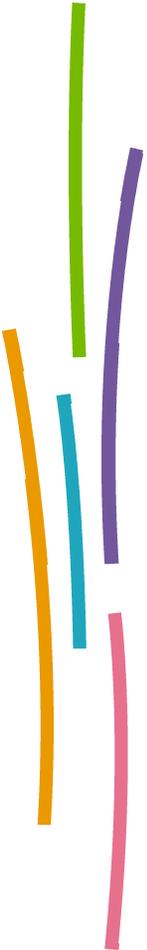


4^{ème} Exemple de besoin : répartition de la population à l'échelle infracommunales

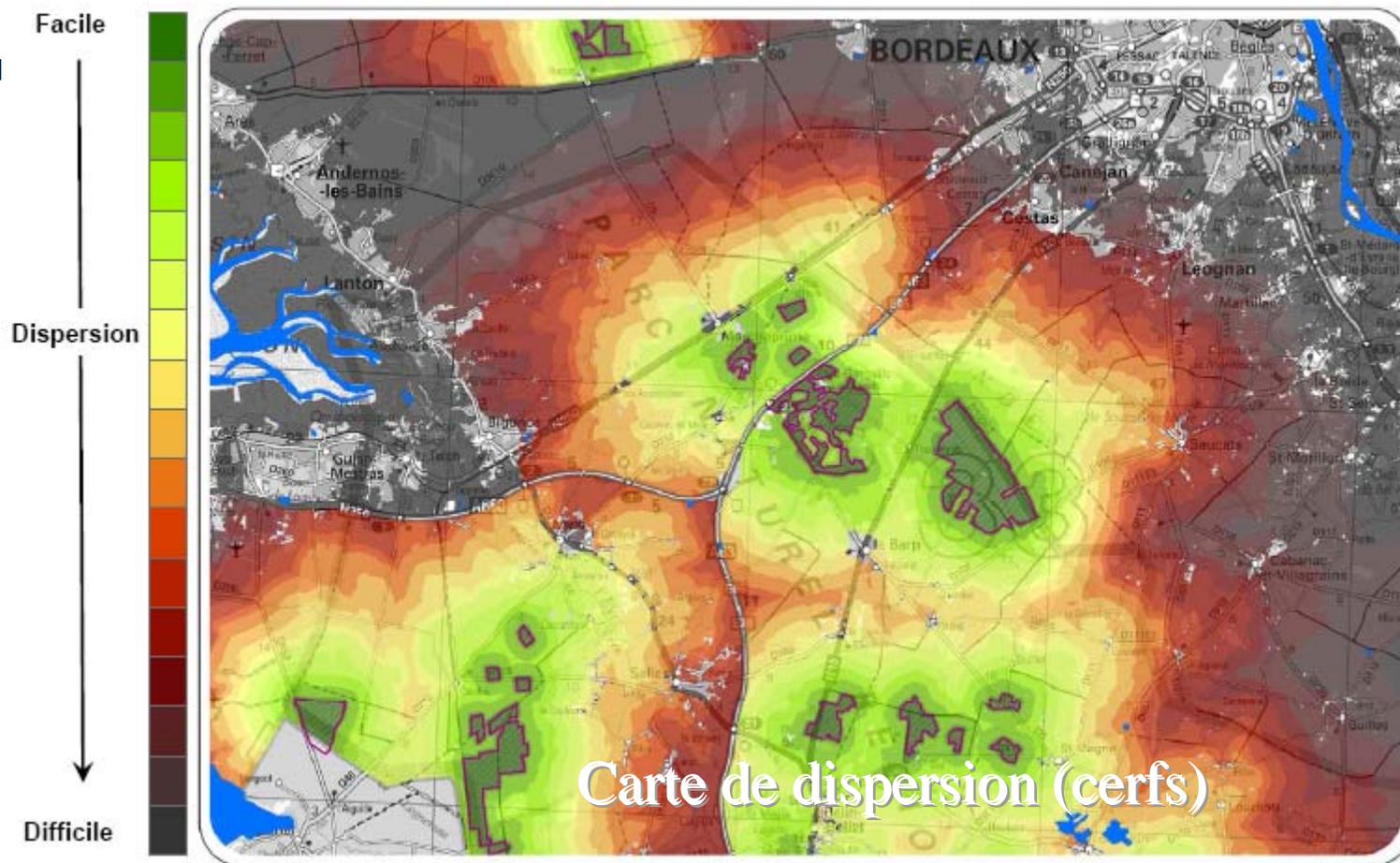
- Approcher la répartition de la population à une échelle infra-communale,...
- pour les besoins de l'instruction d'un dossier de TCSP
- « Méthodes d'estimations de population » - CERTU/CETE NC - janvier 2006



s par bâtiment
e / volume bâti dans la zone)



5^{ème} Exemple de besoin : Trames Verte et Bleue

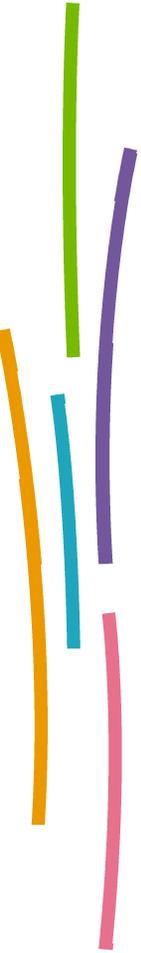


dans les projets
d'aménagement ou les
documents de
planification



1^{er} message au groupe de travail : géréréférencer au plus tôt

- **S'appuyer sur les procédures administratives**
 - De plus en plus dématérialisées
 - Géoréférencement au plus tôt dans la procédure
 - à l'adresse (normalisée)
 - au numéro de parcelle
 - au (x,y) grâce à un géoportail
 - Transformation du géoréférencement en un n-uplet $x,y, (z), (p)$
- **Pour permettre des agrégations par zonages pertinents**
- **Trois écueils**
 - Le respect informatique et liberté et secret statistique
 - La fiabilité des données de géoréférencement
 - La non existence de l'adresse normalisée



2nd message au groupe de travail : la mutualisation des données géoréférencées

- Des exemples du monde de l'environnement
 - Le SINP (système d'information nature et paysage)
 - Le RNDE (réseau national des données sur l'eau)
- Vers un réseau national des données sur l'urbanisme et le logement
 - Charte d'adhésion
 - Normes nationales et production locale
 - Exposition des données (lesquelles) sur Internet
 - Vision INSPIRE
 - Respect des principes d'Aarhus
- Une problématique clef : « l'urbanisation » des infrastructure de données (géographiques)
 - Entre territoires (administratifs ou physiques)
 - Entre thématiques (eau, biodiversité, forêt, urbanisme, etc.)